



COMMUNIQUE DE PRESSE

Activité partielle longue durée (APLD) : Accord trouvé pour le secteur HCR

Mardi 25 mai 2021

Les organisations représentatives des HCR se félicitent de la signature d'un accord majoritaire Activité Partielle Longue Durée (APLD) à l'issue de la CPPNI de ce jour.

Cet accord permettra ainsi la préservation de l'emploi au sein du périmètre de chaque entreprise de notre secteur et leur accompagnement vers la sortie de crise.

En effet, il assurera aux salariés une meilleure indemnisation et une prise en charge plus favorable des employeurs.

L'APLD constitue un outil complémentaire à l'activité partielle « Covid 19 » mis à la disposition des entreprises du secteur.

Ce texte devra maintenant faire l'objet de la procédure habituelle d'extension par les services de l'Etat.